



SAINT-CERGUES

COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2015

PRESENTS : Mmes M. G. DOUBLET - D.COTTET - R.BOSSON – M.BRIFFAUD - J-M.PEUTET – P.BURNIER - C.SCHNEIDER - M.C. BALSAT – E.FEVRIER - G.LYONNET – F.MOUCHET – G.LEONE DE MAGISTRIS – A.BARATAY - M.WIRTH – C.MOUCHET – K.AILLAUD – F.SOUFFLET

ABSENTS: S.BONNARD

PROCURATIONS : J.CREDOZ à C.SCHNEIDER – B.SOFI à D.COTTET - J-M COMBETTE à R.BOSSON - B.DONSIMONI à G. DOUBLET - A.ZAMENGO à E.FEVRIER

Assistent : Mme Stéphanie BONNET-BESSON, DGS

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 20h00, il informe le conseil municipal qu'un point est à rajouter à la séance concernant une demande de remise gracieuse de pénalités sur la TLE. Le conseil municipal valide ce rajout.

1°) Approbation du compte-rendu du 05 février 2015

Le conseil municipal approuve ce compte-rendu.

2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Monsieur Kris AILLAUD

3°) informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :

Mme D.COTTET:

-Commission PLU: la dernière réunion s'est déroulée lundi 02 mars et la prochaine réunion se tiendra le lundi 16 mars 2015 à 9h00.

-Service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme : réunion bilan lundi 16 mars à 14h00.

M R.BOSSON

- Eclairage public : 60% des armoires ont été programmées pour la coupure de l'éclairage public entre 0h et 5h00, l'entreprise doit finir les programmations des armoires restantes en début de semaine prochaine.

M. le Maire informe le conseil qu'il a été contacté par Pronatura (association suisse) dans le cadre du corridor biologique pour participer à deux jours de conférence dont une demi-journée est consacrée à ce thème. L'atelier se déroulera le 31 mars prochain de 9h à 12h : Messieurs BOSSON et PEUTET représenteront la commune pour parler de notre démarche.

La suppression d'un point lumineux sur chaque candélabre autour des bâtiments publics est prévue également.

-Carrefour des Corbeilles : une demande de devis pour la maîtrise d'œuvre de ce dossier a été faite auprès de plusieurs entreprises. 2 sociétés ont répondu : la SP DUPONT pour un coût de 4347 € TTC et Géoprocess pour un coût de 8937,60 € TTC.

C'est donc la SP Dupont qui a été retenue. La première réunion se déroulera le 09 mars prochain à Saint-Cergues. Les travaux pour les réseaux humides gérés par l'Agglo commenceront en avril et le reste se fera l'été.

-Carrefour des Framboises : Sécurisation des piétons avec accord du CRD de Reignier (Conseil Général) par la mise en place de trottoirs en matière compactée + un passage piéton pour traverser la route de Bons en Chablais avec installation de panneaux lumineux.

-Commission travaux : prochaine réunion le mardi 07 avril 2015 à 18h30.

-Agglo PPI (programme pluriannuel d'investissement) 2015 :

Travaux de réfection des réseaux humides au Bourgeau entre la MJC et la route de la Vy du puits. Une réunion préparatoire se tiendra le 24 mars prochain.

-RD15 : le CRD de Reignier a programmé des travaux de réfection de voirie entre l'intersection avec la route de la Cave aux Fées et les Fontaines ainsi qu'une réfection route de la Gare (RD15) occasionnée par une fuite d'eau.

Mme M. BRIFFAUD :

-Une commission finances a eu lieu ce soir avant le conseil municipal afin de préparer le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) qui aura lieu le lundi 16 mars à 20h00. Une réduction de certains budgets a été opérée et des reports sur 2016.

Le budget sera voté le lundi 30 mars prochain.

M. C. SCHNEIDER :

-Bâtiment multifonctionnel :

Mme LAYAT habitant sous le chantier a relevé que de l'eau s'écoulait sur son terrain depuis le début des travaux et elle demande donc que la commune regarde comment régler ce problème. Ce point sera discuté demain en réunion de chantier.

Une réunion avec l'entreprise CUNY (fournisseur de l'équipement de la cuisine) va être fixée rapidement pour faire le point sur les modifications qui ont été demandées récemment.

Les services techniques ont lancé une mise en concurrence des fournisseurs de propane.

Lors de la réunion avec l'architecte sur la bibliothèque, nous avons évoqué la mise en place éventuelle d'un panneau lumineux à proximité de celle-ci car il faudrait d'ores et déjà prévoir les alimentations électrique et téléphonique ainsi que son emplacement pour le massif. Le conseil municipal approuve le fait de prévoir ce système d'information, pour cela nous demanderons à l'architecte l'endroit le plus opportun par rapport au projet.

Réseau de chaleur : dans un premier temps, il était prévu de faire le réseau uniquement sous l'emprise du chantier soit pour desservir l'école maternelle et la cure mais il s'avère que la chaudière de l'école élémentaire montre des signes importants de faiblesse, son remplacement serait onéreux et non pertinent. C'est pourquoi, le conseil municipal donne son accord pour faire poser l'ensemble du réseau de chaleur et les sous stations pour remplacer les chaudières de nos bâtiments ce qui se fera au fur et à mesure sauf pour l'école élémentaire qui devra être programmé de suite.

Mme P. BURNIER :

-Recrutements :

Le service jeunesse vient de recruter une secrétaire à 80 % qui commencera le 16 mars prochain et un directeur adjoint pour début mai.

Le service scolaire vient de procéder également aux recrutements de 2 personnes pour palier à la mise en disponibilité d'un agent et les congés maternité et parental d'une autre employée. Le 1^{er} poste est prévu à 60 % à compter du 23 mars prochain et le second à 90 % pour la mi-mai si notre agent n'est pas arrêté avant.

M. J.-M. PEUTET :

-Journée citoyenne de l'environnement : elle se tiendra le 11 avril prochain avec la participation de Machilly.

-Remplacement agent des espaces verts : nous avons reçu une personne intéressante mais faute d'avoir eu plusieurs entretiens nous avons relancé l'offre pour avoir éventuellement d'autres personnes à rencontrer avant de faire notre choix.

-Commission environnement : une date sera prochainement fixée courant avril.

-Natura 2000 : un COPIL se tiendra à Saint-Cergues, le 14 avril prochain avec le vote du bureau et une information aux élus sera donnée pour expliquer les enjeux de NATURA 2000.

-CERFF : un nouveau Président a été élu lors de l'AG, il s'agit de Monsieur Nicolas BALVERDE.

Mme C. MOUCHET :

-Conseil école maternelle : un bilan positif du TAP a été présenté par le responsable du service jeunesse.

Ecole maternelle : sur 164 enfants, 50 sont inscrits au TAP (moins que recenser lors de l'enquête préalable à la mise en place des TAP).

Ecole élémentaire : sur 194 enfants, 94 sont inscrits au TAP.

Voyage pour 3 jours de l'école maternelle au mois de juin : le Conseil général finance à hauteur de 3000 €, la commune également + participation des associations et il est demandé aux parents une participation financière de 30 € par enfant.

Différentes actions ont été menées par l'école afin de récupérer du financement.

-Piscine : les séances commenceront à compter du 17 mars prochain à la piscine intercommunale de Bonneville.

Un document est distribué aux conseillers relatant les dépenses 2014 liées aux 2 écoles en annexe 1.

M Le Maire :

-Vandalisme : 2 plaintes ont été déposées à la gendarmerie par M. le Maire et par le Président du Tennis club, pour des dégradations sur les équipements du tennis ainsi que pour des perturbations des cours.

De même, le défibrillateur installé à la MJC a été vandalisé et ne fonctionne plus.

-2 x 2 voies : lors de l'inauguration officielle, le défilé de voitures anciennes initialement prévu n'avait pu être concrétisé. C'est pourquoi, suite à une rencontre avec l'un des dirigeants d'une association, il serait bien de réaliser ce défilé afin de marquer cet événement.

Le défilé serait prévu le dimanche 26 avril prochain. Les véhicules partiraient du parking de Leroy Merlin pour rouler jusqu'à Loisin d'où ils reviendraient pour un rassemblement sur le stade de Saint-Cergues.

Un repas serait organisé pour les participants uniquement soit environ 200 personnes. Chacun devra participer à hauteur de 10 €. Il sera demandé une participation aux communes organisatrices.

Les services techniques mettront en place deux chapiteaux ainsi que les tables et les bancs.

En cas de pluie, le repas se ferait à la cantine.

-SIGETA : augmentation de la contribution pour faire face à la construction de l'aire d'accueil à Reignier.

-Fête de la Frontière : des réunions préparatoires ont lieu en fonction de différentes thématiques.

Les associations de Saint-Cergues seront bien représentées le samedi soir pour les stands de nourriture ainsi que 2 pour Machilly et une pour Jussy.

Une réunion plénière aura lieu le vendredi 13 mars à 18h30 à Jussy.

-Pétition pour le Grand Genève : cette pétition circule tant du côté français que suisse afin que tout le monde soit sensibilisé de la même manière.

-Budget Annemasse Agglo : celui-ci a été voté en conseil communautaire. Sur le territoire de Saint-Cergues, l'Agglo a budgété 600 000 € pour la déchetterie et 800 000 € pour les travaux routes du Bourgeau et de la Marlot.

4°) Délégation de signature à M. le Maire : Néant

5°) Halpades « Couleur Paysage » : garantie d'emprunts

M. Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la réalisation de l'opération immobilière « Couleur Paysage » par la société Halpades, celle-ci demande à la commune la possibilité de garantir son emprunt à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 070 269 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce Prêt constitué de 4 Lignes du Prêt est destiné à financer la construction de 16 logements locatifs sociaux situés à Saint-Cergues.

Le conseil municipal donne son accord pour garantir cet emprunt.

6°) O.N.F. : Programme des actions forestières – année 2015

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des actions forestières proposées pour l'exercice 2015.

Le programme se décompose comme suit : Investissement pour 380 € HT (entretien de la maison forestière de la Servette) et Fonctionnement pour 5 980 € HT (dégagement de plantations, dépressage et nettoyage manuel en plein de jeunes peuplement de résineux, entretiens de renvois d'eau et entretien route forestière des Voirons).

Le conseil municipal approuve cette proposition de l'O.N.F.

7°) O.N.F. : Assiette des coupes – année 2015

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition de l'Office National des Forêts relative à la proposition d'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2015 : celle-ci est invalidée car l'accès est impossible en raison de l'éboulement du Boège.

Le conseil municipal prend note de la coupe invendue en raison de l'accès impossible en raison de l'éboulement du Boège.

8°) EBAG – formation – Convention Communauté d'Agglomération Annemasse les Voirons / Commune

M. le Maire présente à l'Assemblée le projet de convention entre la Communauté d'Agglomération Annemasse les Voirons et la Commune dont l'objet est la formation professionnelle proposée par l'Ecole des Beaux-Arts. Le sujet de la formation est « animer et encadrer des ateliers d'arts plastiques périscolaires TAP ». Trois agents du service jeunesse sont inscrits à cette formation.

Le conseil municipal approuve cette convention entre la Communauté d'Agglomération Annemasse les Voirons et la commune de Saint-Cergues sur la formation professionnelle proposée par l'Ecole des Beaux-Arts.

9°) Hausse des tarifs publics locaux : cantine et transports scolaires – année 2015-2016

M. le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité d'actualiser les tarifs de la cantine et des transports scolaires, pour la rentrée scolaire 2015-2016, suivant le tableau ci-dessous.

CANTINE :

| TARIFS | QUOTIENT FAMILIAL | PRIX REPAS |
|--------|-------------------|------------|
| 1 | 0 à 365 € | 4,05 € |
| 2 | 366 à 730 € | 4,25 € |
| 3 | 731 à 1100 € | 4,45 € |
| 4 | 1101 à 1500 € | 4,80 € |
| 5 | 1501 à 2000 € | 5,15 € |
| 6 | 2000 € et plus | 6,00 € |

Inscriptions exceptionnelles : 6,30 €

Adulte : 6,30 €

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Pour un trimestre : 1 ou 2 trajets par jour par enfant => 50,00 €

Le conseil municipal décide de relever les tarifs de la cantine et des transports scolaires, pour la rentrée scolaire 2015-2016, suivant le tableau ci-dessus.

10°) Création d'un poste au grade des Adjoints Territoriaux du Patrimoine

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur la création d'un poste pour le service culturel, dans le cadre d'emploi des Adjoints territoriaux du Patrimoine, en raison de la création d'une médiathèque,

Soit : Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe, Adjoint du Patrimoine de 1^{ère} classe, Adjoint du Patrimoine Principal de 2^{ème} classe, Adjoint du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe.

Ce poste est à pourvoir en cours d'année.

Le conseil municipal décide de créer un poste pour le service culturel

11°) Tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération n°2013-12-126 en date du 12 décembre 2013 adoptant le tableau des effectifs et précise qu'il y a lieu à ce jour de revoir celui-ci.

Considérant l'évolution, durant l'année 2013-2014 des effectifs du personnel, à ce jour.

Le conseil municipal adopte le nouveau tableau des effectifs applicables, à ce jour :

| Filière administrative | Ancienne situation | | Nouvelle situation | |
|--|--------------------|----------------|--------------------------|---|
| | Grade | Postes ouverts | Nombre de postes occupés | Création de postes depuis le 13/12/2013 |
| Attaché territorial | 1 | 1 pourvu | 0 | 1 pourvu |
| Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe | 1 | 1 pourvu | | 1 pourvu |
| Rédacteur principal 2 ^{ème} classe | 1 | 0 | 0 | 1 non pourvu |
| Rédacteur territorial | 1 | 0 | 0 | 1 non pourvu |
| Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe | 2 | 2 non pourvus | 0 | 2 non pourvus |
| Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe | 2 | 2 non pourvus | 0 | 2 non pourvus |
| Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe | 1 | 1 | 3 | 3 pourvus + 1 non pourvu |
| Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe | 3 | 2 pourvus | 3 | 3 pourvus + 3 non pourvus |

| Filière Technique | Ancienne situation | | Nouvelle situation | |
|--|--------------------|----------------------------|--------------------------|---|
| | Grades | Postes ouverts | Nombre de postes occupés | Création de postes depuis le 13/12/2013 |
| Technicien Principal 1 ^{ère} classe | 1 | 1 | | 1 pourvu |
| Agent de Maîtrise principal | 3 | 2 pourvus | 0 | 1 pourvu et 2 non pourvus |
| Agent de maîtrise | 2 | 1 pourvu | 0 | 1 pourvu et 1 non pourvu |
| ATSEM principal 2 ^{ème} classe | 1 | 1 pourvu | 0 | 1 pourvu |
| ATSEM 2 ^{ème} classe | 1 | 1 pourvu | 0 | 1 pourvu |
| Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe | 2 | 1 | | 2 non pourvus |
| Adjoint technique 1 ^{ère} classe | 3 | 2 | | 2 pourvus |
| Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe | 1 | 0 | 0 | 1 non pourvu |
| Adjoint technique 2 ^{ème} classe | 7 | 5 pourvus et 2 non pourvus | 1+2 | 9 pourvus |
| Adjoint technique 2 ^{ème} classe 30/35 ^{ème} | 1 | 1 pourvu | 0 | 1 pourvu |

| Filière animation | Ancienne situation | | Nouvelle situation | |
|---|--------------------|----------------|---------------------------|---|
| | Grades | Postes ouverts | Nombres de postes occupés | Création de postes depuis le 13/12/2013 |
| Animateur Principal 2 ^{ème} classe | 1 | 1 pourvu | 0 | 1 pourvu |
| Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe | 6 | 6 pourvus | 2 | 4 pourvus dont 1 à 32/35 ^{ème} |
| Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe | | | 1 | 1 pourvu |
| Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe 26,50/35 ^{ème} | 2 | 2 pourvus | | 1 pourvu |
| Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe 30/35 ^{ème} | | 0 | 1 | 1 pourvu |

| Filière culturelle | Ancienne situation | | Nouvelle situation | | |
|---|--------------------|----------------|---------------------------|--|--------------------|
| | Grades | Postes ouverts | Nombres de postes occupés | Création de poste depuis le 13/12/2013 | Nouveaux effectifs |
| Assistant Conservation Patrimoine & Bibliothèques Principal 2 ^{ème} classe | | | 1 non pourvu | 1 | 1 pourvu |

Le présent tableau des effectifs remplace le tableau antérieur et ses modifications.

12°) SYANE : contrat groupement de commande fournisseur d'électricité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est dans l'intérêt de la commune de SAINT-CERGUES d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de services associés, qu'en égard à son expérience, le SYANE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement,

Le conseil municipal approuve l'ensemble des dispositions de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SYANE en application de sa délibération du 21 Novembre 2014.

Il autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'adhésion à la constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés adoptée par le SYANE le 21 novembre 2014.

Il accepte les termes de la convention et notamment la participation financière telle que fixée à l'article 7.

Il autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Enfin il autorise Monsieur le Maire à donner mandat au SYANE pour obtenir auprès du fournisseur historique du membre et du gestionnaire de réseau l'ensemble des caractéristiques des points de livraison nécessaires à l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises.

13°) Point rajouté et accordé en début de conseil municipal : Demande de remise gracieuse T.L.E remise de pénalités

M. le Maire expose au Conseil Municipal, que le Comptable du Trésor nous a transmis une demande de remise de pénalités de retard relative à la Taxe Locale d'Equipement de Monsieur François MATEO. En application du décret N°628 du 15 juillet 1996, le Conseil Municipal peut accorder la remise gracieuse des pénalités de retard sur proposition du Comptable chargé du recouvrement. Le comptable du Trésor donne un avis favorable à cette demande, ce pour un montant de 967 Euros.

Le conseil municipal, suivant sa politique sur ce type de demande, refuse la remise gracieuse de pénalités de retard présentée par Monsieur François MATEO pour un montant de 967 Euros et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire à l'effet d'intervenir dans ce cadre-là.

14°) Porter à connaissance au conseil municipal

-Elections départementales les 22 et 29 mars 2015 : un tableau de présences des élus est rempli par M. le Maire en fonction de la disponibilité des élus pour tenir les bureaux de vote et assister aux opérations de dépouillement.

La secrétaire de M. le Maire le transmettra à chacun des conseillers municipaux.

-Prochaine séance du conseil municipal fixée au lundi 30 mars 2015 pour le vote du budget.

Une séance en interne réunissant l'ensemble des élus se tiendra le lundi 16 mars prochain pour réaliser un débat d'orientation budgétaire en amont du conseil.

La séance est levée à 22 heures 05.

Le secrétaire de séance,

Kris AILLAUD



DEPENSES LIEES AUX 2 ECOLES
ANNEE 2014

| FOURNISSEURS/ FOURNITURES SCOLAIRES | DESIGNATION | MONTANT DE LA DEPENSE | COMMENTAIRES |
|---|---|--------------------------|--|
| | 55 € par enfant x 381 élèves | 20 955,00 € | 160 élèves en maternelle 221 élèves en élémentaire |
| LESTROY | Fourniture repas cantine | 134 274,00 € | tout au long de l'année |
| LESTROY | Fourniture repas cantine | 7 265,00 € | les mercredis service jeunesse |
| L'ECHOPPE | Vêtements de travail | 1 000,00 € | blouses, charlottes etc... |
| DIFCO/ROCHEX | Produits d'entretien | 4 000,00 € | |
| SAPY/ PHARMACIE | Pharmacie | 1 300,00 € | |
| PG NETTOYAGE | entretien bâtiments communaux | 29 616,00 € | |
| PG NETTOYAGE | nettoyage des vitres | 4 836,00 € | |
| CLEAN SERVICE | Entretien | 1 800,00 € | nettoyage des franges, serpillères, couvertures |
| HAUTE SAVOIE FORMATION | Formation PSC1 | 1 500,00 € | formation premiers secours... |
| VACHOUX | Mobilier école | 2 247,00 € | |
| VACHOUX | Mobilier cantine | 300,00 € | |
| SAVOIE VERRERIE | vaisselle cantine | 523,00 € | |
| TD DISTRIB/REVILLARD | fioul | 36 761,00 € | Fioul des 2 écoles |
| TRAVAUX DIVERS AUX 2 ECOLES | divers travaux | 340 839,00 € | En 2013 : extension école maternelle préau école maternelle, volets roulants etc... |
| TRAVAUX DIVERS AUX 2 ECOLES | divers travaux | 65 100,12 € | En 2014 : ascenseur école élémentaire, alarme, aménagement salle informatique changements fontaine lavabos etc ... |
| PORTAKABIN | 2 modules | 26 309,00 € | location des 2 modules classesTra |
| VEHIXEL | Achat du bus scolaire | 110 000,00 € | |
| 2 chauffeurs | ramassage scolaire matin et soir | 7 060,00 € | 2 h par jour et par chauffeur environ 3530€ par chauffeur |
| 3 Atsems | | 62 312,85 € | 3 agents spécialisés à 100 % |
| AGENTS AU SERVICE DES 2 ECOLES | service scolaire | 91 395,66 € | 2 agents à 100% 1 agent à 60 % 1 agent à 90 % 1 agent à 50 % 3 agents à 80 % 3 agents à 20 % |
| TAP/PERISCOLAIRE | 100 % de l'effectif du service jeunesse | 171 459,00 € | toutes les charges de personnel du service animation soit 9 personnes |
| SUBVENTIONS COMMUNALES | subventions versées aux associations des 2 écoles | 11 300,00 € | USEP, BCD, OCCE, SOU DES ECOLES, A P E ST CERGUES |
| PREVISIONS BUDGETAIRES | Sommes allouées aux dépenses des 2 écoles | 6 500,00 € | 3000 € école maternelle, 3500 € école élémentaire |
| Chasse aux œufs | Animation communale pour les enfants des écoles | 200,00 € | |
| Noël des enfants | Animation communale pour les enfants des écoles | 1 500,00 € | spectacle, bons cadeaux, friandises |
| | Total | 1 140 352,63 € | |